



Séance du Conseil Municipal du vendredi 2 février 2024

Délibération du Conseil Municipal Ville de Villiers-le-bel

Séance ordinaire du vendredi 2 février 2024

N°14/Foncier

Bilan des acquisitions et cessions pour l'année 2023

Le vendredi 2 février 2024, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 25 janvier 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Géraldine MEDDA

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, Mme Teresa EVERARD, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, Mme Géraldine MEDDA, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, Mme Hakima BIDLHADJELA, M. Maurice BONNARD, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, M. Pierre LALISSE, Mme Carmen BOGHOSIAN, M. Cédric PLANCHETTE, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, M. Jean-Pierre IBORRA, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, M. Mohamed ANAJJAR, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Représentés : M. Gourta KECHIT par M. Jean-Louis MARSAC, Mme Sabrina MORENO par Mme Myriam KASSA, M. Hervé ZILBER par M. Jean-Pierre IBORRA, Mme Virginie SALIBA par Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, M. Bankaly KABA par M. Sori DEMBELE

Absent excusé :

Absent :

Conformément aux dispositions de l'article L.2241-1 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal.

Opérations d'acquisitions effectuées par la Commune

Désignation du bien	Dépenses	Observations
14 rue Louis Demoliens Parcelle cadastrée AV n°483	180 000€	Délibération du 30 septembre 2022 Acte signé le 05 septembre 2023
Ruelle du Moulin / Sentier des Malassis Parcelle cadastrée AC n°317	5 419€	Délibération du 30 septembre 2022 Acte signé le 11 avril 2023
Ruelle du Moulin / Sentier des Malassis Parcelles cadastrées AC n°297 et n°415	50 687,50€	Délibération du 30 septembre 2022 Acte signé le 11 avril 2023

Sentier des Gobelins / Quartier du Val Roger Sud Parcelles cadastrées AB n°552 (issue de l'ancienne parcelle AB n°161a), n°553 (issue de l'ancienne parcelle AB n°161b), et n°555 (issue de l'ancienne parcelle AB n°161d)	Acquisition à titre d'échange	Délibération du 09 décembre 2022 Acte signé le 04 avril 2023
TOTAL	236 106,50€	

Opérations de cessions effectuées par la Commune

Désignation du bien	Recettes	Observations
Sentier des Gobelins / Quartier du Val Roger Sud Parcelle cadastrée AB n°562 (issue de l'ancienne parcelle AB n°160b)	Cession à titre d'échange	Délibération du 09 décembre 2022 Acte signé le 04 avril 2023

Opérations d'acquisitions effectuées par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France dans le cadre de l'avenant à la convention signé avec la Commune le 30 décembre 2019

Désignation du bien	Secteur	Montant de l'acquisition
Parcelles cadastrées AP n°66, 91, 92, 94, 95, 97, 98, et 100 ; et AN n°180 et n°652	Noyer Verdelet (acquises à ICADE)	560 490€
Parcelles cadastrées AN n°177 et AP n°32	Noyer Verdelet (acquises à M. DENIS)	136 500€
TOTAL		696 990€

Opérations de cessions effectuées par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France dans le cadre de l'avenant à la convention signé avec la Commune le 30 décembre 2019

Désignation du bien	Secteur	Montant de la cession
21 Rue du Pressoir Parcelle cadastrée AT n°127	ZAC du Village (cédée à GPA)	272 930,15€
17 Rue de la République Parcelle cadastrée AT n°72	ZAC du Village (cédée à GPA)	174 953,73€
28 Rue Louise Michel Parcelles cadastrées AT n°328 et n°331	ZAC du Village (cédées à GPA)	228 584,89€
17 Ruelle des Pâtisseries Parcelle cadastrée AT n°664	ZAC du Village (cédée à GPA)	159 637,12€
3 Passage des Boulonnais Parcelle cadastrée AT n°58	ZAC du Village (cédée à GPA)	144 611,87€
11 et 13 Passage des Boulonnais Parcelles cadastrées AT n°62 et n°63	ZAC du Village (cédées à GPA)	198 571,16€
36 Rue Gambetta Parcelle cadastrée AT n°114	ZAC du Village (cédée à GPA)	181 105,14€
4 bis Rue Louise Michel Parcelle cadastrée AT n°143	ZAC du Village (cédée à GPA)	272 103,21€
52 Rue Gambetta Parcelle cadastrée AT n°136	ZAC du Village (cédée à GPA)	149 039,25€

9 Passage des Boulonnais Parcelle cadastrée AT n°61	ZAC du Village (cédée à GPA)	204 330,43€
7 Passage des Boulonnais Parcelles cadastrées AT n°704 et 705	ZAC du Village (cédées à GPA)	138 329,80€
12 Rue Julien Boursier Parcelle cadastrée AV n°299	ZAC du Village (cédée à GPA)	237 907,85€
18 Rue Julien Boursier Parcelle cadastrée AV n°16	ZAC du Village (cédée à GPA)	237 919,40€
TOTAL		2 600 024€

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU l'article L.2241-1 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le bilan des acquisitions et cessions opérées pour l'année 2023,

VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Travaux – Habitat – Développement durable du 18 janvier 2024,

VU l'avis favorable de la Commission Finances du 22 janvier 2024,

APPROUVE le bilan des acquisitions et cessions opérées pour l'année 2023.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 27 – Contre : 7 – Abstention : 1 – Ne prend pas part au vote : 0)

La Secrétaire de séance,
Mme Géraldine MEDDA



Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC



Publication le : **12 FEV. 2024**
Transmission en Sous-préfecture le : **12 FEV. 2024**